

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 77

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Soutien à des animations locales contribuant à la dynamique culturelle et internationale du territoire.

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1.22.55**

PRESENTATION

A l'échelle de notre territoire, le dynamisme du soutien de notre collectivité au secteur culturel et à son événementiel permet de favoriser le développement d'industries culturelles et créatives.

Par ailleurs, la culture fait l'objet d'un intérêt grandissant, à l'échelle internationale, comme enjeu de développement et d'identité, d'échanges, de partage et d'interculturalité.

Ainsi, un nombre important d'opérateurs culturels du département propose des événements largement ouverts aux cultures étrangères et notamment celles portant sur des zones de coopérations décentralisées de la collectivité départementale.

Concrètement, soutenir les projets proposés (cf. liste annexée à ce rapport) par ces opérateurs, contribuera à :

- Encourager les coopérations culturelles entre les opérateurs culturels de Provence et des opérateurs étrangers ;
- Promouvoir le dialogue interculturel ;
- Favoriser la mobilité transnationale des professionnels du secteur de la culture ;
- Diffuser des créations artistiques de qualité.

ENONCE DES DEMANDES

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau ci-joint, les demandes de subventions formulées, par des associations des Bouches-du-Rhône contribuant à la dynamique culturelle et internationale du territoire, dans le cadre de la politique publique des Relations Internationales et des Affaires Européennes. Il s'agit de :

- Le Centre Fleg, pour l'organisation de la quinzaine de la culture israélienne à Marseille ;
- L'Association Animateurs Sociaux sans Frontières, pour un projet de mobilité des jeunes ;
- La Maison de l'Amérique Latine et des Caraïbes, pour l'organisation de la semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes à Marseille ;
- L'Association Echanges Culturels en Méditerranée (ECUME), pour le soutien des activités artistiques de l'association à l'international.

Le montant total de l'affectation proposée est de : 16.000 €

PROPOSITIONS

Sur propositions de Monsieur le Délégué aux Relations Internationales et aux Affaires Européennes et, en cas de décision favorable, il conviendra de vous prononcer sur :

- L'attribution, au titre de 2017 et dans le cadre du dispositif «Coopération et Développement» des subventions pour un montant total de 16.000 € à des associations des Bouches-du-Rhône, comme indiqué dans le tableau annexé au rapport ;
- L'autorisation de la signature d'une convention conforme à la convention type pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000€;
- La validation, pour toute subvention affectée à un projet spécifique, le principe d'un versement unique, pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et, le principe d'un versement échelonné, en 2 mandatement, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €;
- La validation, pour toute subvention affectée au fonctionnement général d'une association, le principe d'un versement unique.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'action, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

Les dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL